



### Hunyadi, M. (2023). *Le second âge de l'individu. Pour une nouvelle émancipation*

Jean Guichard

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/osp/18602>

DOI : [10.4000/osp.18602](https://doi.org/10.4000/osp.18602)

ISSN : 2104-3795

#### Éditeur

Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

#### Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2024

Pagination : 180 - 182

ISSN : 0249-6739

#### Référence électronique

Jean Guichard, « Hunyadi, M. (2023). *Le second âge de l'individu. Pour une nouvelle émancipation* », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 53/1 | 2024, mis en ligne le 13 mars 2024, consulté le 25 janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/osp/18602> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/osp.18602>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 janvier 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Hunyadi, M. (2023). *Le second âge de l'individu. Pour une nouvelle émancipation*

Jean Guichard

---

## RÉFÉRENCE

Hunyadi, M. (2023). *Le second âge de l'individu. Pour une nouvelle émancipation*. PUF

- 1 Le « life designing » (l'idée de se concevoir et de se construire en s'orientant) constitue le cadre général des interventions accompagnant les « individus individualisés » des « sociétés liquides » contemporaines dans l'orientation de leur vie active. La crise mondiale délétère d'aujourd'hui (que d'aucuns nomment judicieusement « crise du capitalocène ») a conduit à compléter ce cadre en soulignant que le « designing » des vies actives individuelles ne pouvait être viable à court ou moyen terme que si chacun (individus et collectifs) introduisait dans ses réflexions l'impératif fondamental que résume le « Principe responsabilité » de Hans Jonas : « agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine ». Ce que l'expression « Responsible designing of active life » (orientation responsable de la vie active) pourrait résumer. La Chaire UNESCO de l'Université de Wrocław et son réseau UNITWIN ont esquissé des interventions d'accompagnement concrétisant cette conception générale (en se référant aux objectifs de développement durable de l'agenda 2030 de l'ONU, aux impératifs de travail décent de l'OIT et en articulant des concepts – formes de vie, vie active, capacité, modèle d'action, etc. – opérationnalisant ce cadre général).
- 2 L'ouvrage de Mark Hunyadi – *Le second âge de l'individu. Pour une nouvelle émancipation* – offre un ancrage philosophique à ce renouvellement de l'accompagnement de l'orientation. Sa thèse en est que faire face – de manière raisonnable – à la crise mondiale contemporaine implique de remodeler l'esprit humain pour qu'émerge un

**« commun de conviction » assurant un fondement renouvelé à la « petite éthique » des droits humains.**

- 3 « Esprit » désigne la manière fondamentale dont nous nous concevons en tant qu'êtres humains et nous rapportons (cognitivement, affectivement, et en agissant) à tout ce qui nous entoure : êtres et choses. Dans le prolongement de la théologie nominaliste du 14<sup>e</sup> siècle, chacun de nous se conçoit, à l'image de Dieu, comme un individu doté d'une volonté autonome : comme un être de droit. C'est dans ce cadre éthique fondamental – que synthétise notamment la déclaration universelle des droits humains – que nous concevons notre identité. Cette éthique fondatrice de nos représentations de nous-mêmes, d'autrui et de ce qui nous entoure (qu'Hunyadi nomme « petite éthique ») pose un problème socio-politique : comment rendre compte du fait que ces individus dotés de libre-arbitre vivent dans des sociétés qu'ils organisent plus ou moins raisonnablement ? Pour surmonter ce problème, Rousseau imagina le modèle du contrat social : l'idée que chacun s'associe à tous les autres par souci du bien commun, par la médiation de l'écho en son esprit d'une volonté générale dépassant ses intérêts particuliers.
- 4 Cette petite éthique permet l'émergence d'un système – dont le monde numérique est l'aboutissement actuel – qui s'est retourné contre la liberté individuelle sans laquelle il n'existerait pas. L'idée de volonté générale et de souci du bien commun s'effaça. Désormais, chacun est un individu « libidinal » attendant une satisfaction immédiate de ses désirs : des désirs eux-mêmes mis en forme par les logiques sous-jacentes aux technologies utilisées pour les satisfaire (et les créer). Ainsi, vivons-nous pleinement dans l'ère de l'asservissement volontaire (cf. La Boétie). Dépasser cet état de fait implique de « transformer la qualité éthique de la relation que les individus entretiennent avec le monde en général » (p. 145). Un nouveau cadre d'orientation de l'action doit être institué.
 

« Ce nouveau cadre doit imposer une nouvelle architecture normative, dont l'éthique des droits [la petite éthique] reste un étage capital, certes, mais pas le dernier. L'éthique des droits elle-même doit être ordonnée à plus important qu'elle, à savoir le commun de conviction qui sache à chaque fois protéger les ressources de l'esprit et celle de la planète, pour qu'une vie humaine désirable reste tout simplement possible » (p. 158).
- 5 L'éducation peut permettre la formation de ce « commun de conviction ». Comme Janus, l'esprit peut en effet :
 

« Être captif des autres ou de lui-même, asservi ou épanoui. Toujours immergé dans un contexte, il s'y adapte mais garde en permanence la capacité de le transcender ; produit de ce qui le façonne, il peut le façonner en retour, capable qu'il est de tisser du nouveau avec le tissu dont il est tissé. Il se modèle selon la manière dont on s'adresse à lui, et peut s'ajuster aux attentes qui lui viennent de son monde environnant, des autres et des institutions. Sujet aux addictions, il est aussi l'acteur de ses libérations » (pp. 163-164).
- 6 Instituer une éducation de l'esprit lui permettant de façonner le contexte qui l'a façonné implique de transformer radicalement l'École d'aujourd'hui dont la finalité semble n'être que de doter les individus des compétences requises pour fonctionner selon la logique individualiste du monde d'aujourd'hui (et des marchés qui le régissent). Ce qui suppose que l'esprit soit déclaré comme « patrimoine commun de l'humanité », que sa préservation soit garantie par une institution mondiale *ad hoc*, et que « la petite

éthique des droits individuels soit ajustée à ce bien fondamental » (p. 172), un bien fondamental requis pour qu'émerge un « commun de conviction » :

« Le second âge de l'individu est un pari sur l'esprit : **le pari qu'une éducation, au sens du soin pour le milieu dans lequel il baigne et dont il se nourrit, transforme pacifiquement l'esprit au point de rendre naturel l'émergence d'un commun de conviction où chacun se ferait l'agent des intérêts de l'humanité et du monde.** La reconnaissance de l'esprit comme patrimoine commun de l'humanité serait son baptême. Le reste en découlerait, certes pas du jour au lendemain, mais petit à petit, initiative par initiative, transformation par transformation » (p. 180).

- 7 Ce souci que chacun – individus et collectifs – se fasse « agent des intérêts de l'humanité et du monde » correspond en tous points au principe « responsable designing of active life » fondant les travaux de la Chaire UNESCO-UNITWIN de Wrocław. Dans ce cadre général, accompagner l'orientation des individus et des groupes signifie les aider à répondre à la question : Quelle direction et forme dois-je (devons-nous) donner à ma(nos) vie(s) active(s) pour que la forme de vie de chaque humain soit économiquement (écologiquement) soutenable et humainement équitable ?
- 

## AUTEURS

### JEAN GUICHARD

Professeur émérite de Psychologie Conservatoire national des arts et métiers (Le Cnam Paris)